

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 690

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 2

À l'alinéa 13, après le mot :

« climatique »,

insérer les mots :

« dans le respect du vivant et de la biodiversité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une approche systémique des enjeux écologiques est impérative. Les travaux du Haut Conseil et ses recommandations en matière de gaz à effet de serre et d'adaptation doivent intégrer l'impérative préservation du vivant.